

ATIONS UNIES

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



UN 17707  
1978  
UN 17707  
CONSEIL  
DE SÉCURITÉ



Distr.  
GÉNÉRALE

A/33/101  
S/12707  
17 mai 1978  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-troisième session  
Point 28 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-troisième année

Lettre datée du 16 mai 1978, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 16 mai 1978  
que vous adresse M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente  
lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 28 de la liste  
préliminaire et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Ilter TURKMEH

<sup>x</sup> A/33/50/Rev.1.

ANNEXE

Lettre datée du 16 mai 1978, adressée au Secrétaire  
général par M. Nail Atalay

Je suis sûr que vous comprendrez que la reprise des entretiens inter-communautaires exige une atmosphère de calme et que les parties intéressées doivent faire preuve de tolérance et de bonne volonté. Il est donc regrettable que les dirigeants chypriotes grecs fassent de leur mieux pour réduire délibérément à néant toutes les chances de conciliation.

Les articles et programmes de propagande anti-turque qui paraissent dans la presse, ou sont diffusés quotidiennement par la radio et la télévision grecques, ainsi que les déclarations provocatrices des dirigeants chypriotes grecs ont atteint un point culminant, surtout depuis que le Comité des relations extérieures du Sénat des Etats-Unis d'Amérique a décidé de poursuivre l'embargo sur les armes à destination de la Turquie.

On peut citer par exemple les remarques faites par le Ministre chypriote grec des affaires étrangères, M. Rolandis, dans un discours prononcé lors d'un déjeuner du Lions Club à Larnaca le 12 mai 1978; il a dit des propositions chypriotes turques "qu'elles n'étaient même pas bonnes à jeter au panier".

D'autre part, le Président de la Chambre chypriote grecque des représentants aurait dit dans un message prononcé à l'occasion de la fête des mères : "Il ne peut pas y avoir de solution, d'autre solution viable que la création d'un Etat unitaire." Cette déclaration est en contradiction flagrante avec ce dont étaient convenus le Président Denktash et l'archevêque Makarios, en votre présence le 12 février 1977, à savoir qu'il était possible de trouver une solution à la question chypriote dans le cadre d'un "Etat fédéral bi-communautaire".

Vous conviendrez, j'en suis sûr, que la partie chypriote grecque doit se rendre compte qu'il n'y a aucun rapport entre la question de Chypre et les relations turco-américaines. Ce point de vue a été exprimé de façon éloquente dans un éditorial du New York Times du 12 mai 1978 :

"Trois semaines environ se sont écoulées depuis que la communauté chypriote turque a présenté de nouvelles propositions visant à résoudre le problème de Chypre. Mais les Chypriotes grecs ont refusé de se rendre à la table des négociations. Il semble de plus en plus que les Grecs comptent sur l'embargo partiel qui frappe les envois d'armes américaines à destination de la Turquie pour obtenir une offre encore plus avantageuse. On devrait les dissuader de calculs de ce genre.

... Le plan turc contient une base de négociations et, si les Chypriotes grecs persistent à refuser de l'examiner sérieusement, le Congrès devrait mettre fin à l'embargo, comme l'administration Carter l'a déjà demandé."

Il est dit ensuite dans cet éditorial :

"Les Chypriotes turcs affirment que tous les éléments de leurs propositions peuvent faire l'objet de négociations. Mais il est peu probable qu'on puisse les amener à modifier profondément le plan général de la constitution qu'ils proposent. Et on ne devrait pas chercher à le faire. Il n'y a pas de raison, en revanche, de ne pas chercher à les amener à céder davantage de territoire. Mais les Chypriotes grecs ne sauront jamais combien ils pourraient obtenir s'ils n'engagent pas de discussions sérieuses avec les Turcs. Ces discussions devraient avoir lieu, et si l'embargo américain y fait à présent obstacle, on devrait y mettre fin."

Le Times de Londres a également exprimé la même opinion dans un éditorial du 10 mai 1978 :

"Une meilleure stratégie pour les Chypriotes grecs serait de retourner à la table des négociations et de constater ce que la politique turque de flexibilité vaut dans la pratique."

En outre, le Washington Post du 13 mai 1978 a souligné dans un éditorial : "les propositions /chypriotes turques/ continuent à constituer une base de négociations valable".

Compte tenu des observations qui précèdent et d'autres observations parues dans la presse mondiale ainsi que de déclarations de dirigeants politiques de diverses parties du monde, l'attitude intransigeante des dirigeants chypriotes grecs et leur violente opposition à toutes les propositions émanant de la partie turque devraient être une cause de préoccupation pour tous ceux qui voudraient voir les entretiens intercommunautaires entre les communautés chypriotes turques et grecques se poursuivre sous vos auspices sur un pied d'égalité.

Dans ces conditions, l'attitude des Chypriotes grecs ne permet aucun optimisme et confirme en termes non équivoques leur détermination de continuer la lutte pour l'hellénisation de Chypre (Enosis), malgré les effusions de sang, les souffrances et les catastrophes que celle-ci provoque dans l'île depuis plus d'un quart de siècle.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant,

(Signé) Nail Atalay

-----